

Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres et ne saurait être considéré comme constituant une quelconque forme de démarchage aux fins d'achat ou de vente de titres financiers. Il ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, vers les pays où le communiqué ou l'offre peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions, et notamment sur le territoire des Etats-Unis. Les personnes en possession de ce communiqué doivent prendre connaissance de ces réglementations ou restrictions et les respecter.

**COMMUNIQUE DU 10 OCTOBRE 2025
RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN REPONSE ET DES INFORMATIONS
RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE LA SOCIETE**



**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE VISANT LES ACTIONS
DE LA SOCIÉTÉ AGROGENERATION SA INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ**



Le présent communiqué est établi et diffusé par la société AgroGeneration conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») a, en application de sa décision de conformité en date du 10 octobre 2025 relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société AgroGeneration (l'« **Offre** »), apposé le visa n°25-399 sur la note en réponse établie par la société AgroGeneration (la « **Note en Réponse** »).

La Note en Réponse doit être lue conjointement avec tous les autres documents publiés en relation avec l'Offre. Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'AgroGeneration (le « **Document Autres Informations** ») ont été déposées auprès de l'AMF et mises à la disposition du public, le 10 octobre 2025.

La Note en Réponse visée par l'AMF et le Document Autres Informations sont disponibles sur les sites Internet d'AgroGeneration (<https://agrogeneration.com/fr>) et de l'AMF (www.amf-france.org) et mis à la disposition du public sans frais au siège social d'AgroGeneration, 19 boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture, et Euronext Paris publiera un avis annonçant les modalités et l'ouverture de l'Offre.